

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 19 décembre 2018 relatif à la désignation des membres et représentants de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel de l'académie de Lille

La rectrice de région académique,
Rectrice d'académie,
Chancelière des universités

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Vu le décret n° 84-914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministre de l'éducation nationale ;
- Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
- Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret du 14 février 2018 portant nomination de Valérie CABUIL en qualité de rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille ;
- Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 ;
- Vu la proclamation des résultats des élections professionnelles qui se sont déroulées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 et les noms des représentants élus ;

ARRETE

ARTICLE 1er : La Commission Administrative Paritaire Académique compétente à l'égard des professeurs de lycée professionnel de l'Académie de Lille est composée comme suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Valérie CABUIL Rectrice de l'Académie de Lille	M. Jérôme COLSON Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Lille
Mme Suzel PRESTAUX IA-DAASEN Pas de Calais	Mme Françoise LOUCHAERT Cheffe du Département des Personnels Enseignants, Académie de Lille
M. Paul-Eric PIERRE Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Lille	M. David HURIAUX Chef de la Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs, Rectorat de l'Académie de Lille
Mme Bénédicte SWIDERSKI Doyenne des IEN-ET	M. Frédéric DEDEKEN IEN-ET

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Christine BANASZYK IEN-ET	M. Pierre LEDUCQ IEN-ET
M. Jean-Michel FELIX IEN-ET	Mme Isabelle CHAVEYRIAT IEN-ET
M. Didier RYS Proviseur LPO Vauban AIRE/LYS	M. Robert TETU Proviseur LP Césaire LILLE
Mme Catherine DE PARIS Proviseure LGT Beaupré HAUBOURDIN	Mme Olivia DESCHRYVER Proviseure LP Lavoisier ROUBAIX
M. André LASALLE Proviseur LP Déroit CALAIS	Mme Anne HENNECART Proviseure LP Curie AULNOYE AYMERIES
Mme Dominique LITMANOWSKI Proviseure LP Savary ARRAS	M. Hamed CHENITI Proviseur LP Courtoy HAUTMONT

REPRESENTANTS DES PERSONNELS
Classe exceptionnelle

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Stéphane AVRIL LP Kastler DENAIN	Mme Laurence POTIER SEGPA Nadaud WATTRELOS

REPRESENTANTS DES PERSONNELS
Hors classe

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Sylvie VINSARD LP Cousteau WASQUEHAL	M. Farid YAHIAOUI LP Lagrange BULLY LES MINES
Mme Sylvie KMIECZAK LP Hennebique LIEVIN	M. Alain MARKOWIAK LP du Hainaut VALENCIENNES
Mme Emmanuelle CASSAN LP Auguste BAPAUME	M. Thierry PLOUVIEZ LP Savary Ferry ARRAS

REPRESENTANTS DES PERSONNELS
Classe normale

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Muriel VANDEVILLE LP Robespierre LENS	Mme Julie KIELBASIEWICZ LPO Moulin ROUBAIX
M. William ROGER LP Le Corbusier TOURCOING	M. Régis AOUMAT LP des deux caps MARQUISE
Mme Isabelle PHILIPPOT LP Derycke VILLENEUVE D'ASCQ	Mme Emilie LEGRAND LP Fontaine ANZIN
M. Fabrice COSTES LP de l'Yser WORMHOUT	Mme Sophie SELLIEZ LPO Labbé LA MADELEINE
Mme Julia VAUCLIN LP Bertin BRUAY LA BUISSIERE	M. Edmond-Gauthier NEVEU LP Auguste BAPAUME

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Franck LYOEN LP Mongy MARCQ EN BAROEUL	Mme Melika DIERENDONCK EREA LOMME

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1er janvier 2019.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Lille, le 21 DEC. 2018



Valérie CABUIL